

## Les INCOTERMS 'International Commercial Terms' (Mars 2009)

### Définition :

Les Incoterms permettent d'uniformiser les termes commerciaux les plus utilisés dans les contrats relevant du commerce international. Ils ont été mis au point par la Chambre de Commerce Internationale (CCI) en 1936 et font l'objet de révisions régulières (*la dernière en 2000*).

Les incoterms définissent par un terme unique, interprétable d'une façon identique de par le monde le transfert des risques et des frais entre l'acheteur et le vendeur.

☞ Attention ! Ils ne règlent pas le problème du transfert de propriété de la marchandise.

### Identification

Les 13 incoterms sont définis par des sigles répartis en trois catégories :

- **les incoterms de vente au départ** (familles des E, C ou F) où les charges et les risques liés au transport principal sont supportés par l'acheteur;
- **les incoterms de vente à l'arrivée** (famille des D) où les charges et les risques liés au transport principal sont supportés par le vendeur;
- **l'incoterm DAF** , où le vendeur supporte les frais et les risques de transport jusqu'à une frontière donnée, au-delà de laquelle l'acheteur prend le relais.

<b>CIF</b> : utilisation rare	<b>DAF</b> : utilisation rare
<b>CIP</b> : utilisation fréquente	<b>DDU</b> : utilisation fréquente.
<b>CFR</b> : utilisation rare	<b>DDP</b> : exception
<b>CPT</b> : utilisation fréquente	<b>DES</b> : utilisation rare
<b>EXW</b> : utilisation fréquente	<b>DEQ</b> : utilisation rare
<b>FAS</b> : utilisation rare	
<b>FCA</b> : utilisation fréquente	
<b>FOB</b> : utilisation rare	

**Tableau synoptique de répartition des frais entre le vendeur et l'acheteur**  
(cliquez pour élargir)



INCOTERMS 2000 - Répartition des frais Vendeur / Acheteur

Stg	Emballage	Chargement, empotage usine ou entrepôt départ	Acheminement au port ou à l'aéroport	Formalités douanières EXPORT	Passage portuaire aéroportuaire plateforme de groupage au départ	Transport principal	Assurance	Passage portuaire aéroportuaire plateforme de groupage à l'arrivée	Formalités douanières IMPORT Droits et Taxes	Acheminement à l'usine ou à l'entrepôt d'arrivée	Déchargement en usine ou entrepôt d'arrivée	TRANSPORT : Mer Terre Polyvalent
EXW	V	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	P
FAS	V	V	V	V	A	A	A	A	A	A	A	M
FCA	V	V	V	V	A	A	A	A	A	A	A	P
FOB	V	V	V	V	A V	A	A	A	A	A	A	M
CFR	V	V	V	V	V	V	A	A	A	A	A	M
CPT	V	V	V	V	V	V	A	A	A	A	A	P
CIF	V	V	V	V	V	V	V	A	A	A	A	M
CIP	V	V	V	V	V	V	V	A	A	A	A	P
DAF	V	V	V	V	V	AV	AV	A	A	A	A	T
DES	V	V	V	V	V	V	V	A	A	A	A	M
DEQ	V	V	V	V	V	V	V	V	A	A	A	M
DDU	V	V	V	V	V	V	V	V	A	V	A*	P
DDP	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	A*	P

\*En fonction du contrat commercial  
V = Frais et risques à la charge du vendeur  
A = Frais et risques à la charge de l'acheteur

CCI INTERNATIONAL BRETAGNE  
<http://international.bretagne.cci.fr/>

1/1

MARS 2009

**Ressources utiles :**

- **Site web :** [www.iccwbo.org](http://www.iccwbo.org) (en anglais)
- **Bibliographie :** INCOTERMS 2000 Bilingue Anglais / Français

En vente à la Librairie du Commerce International – Ubifrance

<http://www.ubifrance.fr/librairie/prodouvrage.asp?SKU=0019789284211999>

Auteur : **ICC N° 560** Editeur : CC INTERNATIONALE

Référence : 9789284211999 - 1999 - 220 pages (45,00 € HT)

**Pour toute information complémentaire, contactez votre CCI :**

22 - CCI des Côtes d'Armor	<a href="#">Annie LE MASSON</a>	02 96 78 62 05	35 - CCI de Fougères	<a href="#">Françoise PETIT</a>	02 99 94 75 13
29 - CCI de Brest	<a href="#">Karine LE MOAL</a>	02 98 00 38 71	CCI de Rennes	<a href="#">Sylvie LE DIRAC'H - APPERT</a>	02 99 33 66 51
CCI de Morlaix	<a href="#">Annie MUGNIER</a>	02 98 62 39 16	CCI de Saint-Malo	<a href="#">Patrice HUNOT</a>	02 99 20 63 25
CCI de Quimper Cornouaille	<a href="#">Monia BENRAHAL</a>	02 98 98 29 26	56 - CCI du Morbihan	<a href="#">Pascale LE BORGNE</a>	02 97 02 40 67

<http://international.bretagne.cci.fr>

